

PROJET ARCADI*E*

EN BREF

ACTUALITÉS

EUROPE

INTERNATIONAL

LES DATAS

RADIO-BUVETTE



© Projet Arcadie

La commission d'enquête sur les liens entre l'islamisme et les partis politiques vient de s'achever, avec un certain déshonneur.

ACTUALITÉS

Commission d'enquête sur l'islamisme et les partis politiques : la mise en scène d'une pantalonnade

mercredi 10 décembre 2025 par Tris Acatrinei | 9 min read

Tandis que **les députés mettaient la dernière main au budget de la Sécurité sociale pour 2026**, une autre pièce se déroulait au sein du Palais Bourbon : l'examen du rapport de la commission d'enquête sur les liens existants entre les représentants de mouvements politiques et des organisations et réseaux soutenant l'action terroriste ou propageant l'idéologie islamiste.

Cet examen s'est déroulé à huis clos et le rapport ne sera publiquement disponible que la semaine prochaine. Pour autant, il n'est nul besoin d'attendre : on peut déjà dire que cette commission d'enquête sur l'islamisme et les partis politiques a été un échec absolu.

Une maîtrise désastreuse du calendrier

Souvenez-vous : **cette commission d'enquête a été voulue par Laurent Wauquiez, président du groupe Droite Républicaine à l'Assemblée nationale, qui a utilisé son droit de tirage pour cela**. Objectif : montrer que La France Insoumise était le parti des islamistes.

La commission s'est constituée le 2 juillet 2025. Comme le prévoit le Règlement de l'Assemblée nationale, les commissions d'enquête ont une durée de vie limitée de six mois. On aurait pu s'attendre à ce que les députés prennent leurs responsabilités et travaillent un peu durant l'été.

Il n'en a rien été. Suite à différentes péripeties autour de la nomination du président, ce n'est que le 8 octobre 2025 que la première audition a eu lieu. Aucune audition n'a été effectuée en juillet, en août ni même en septembre.

Pourtant, les travaux d'une commission d'enquête sont les seuls qui peuvent se dérouler sans avoir besoin d'un gouvernement. La chute de François Bayrou est donc sans rapport avec la procrastination affichée des députés.

Des auditionnés hors sujet

Le premier élément qui surprend lorsque l'on regarde la liste complète des auditionnés est le nombre de professeurs d'université. Si ces derniers peuvent apporter un éclairage bienvenu, les différences entre les Frères musulmans, les salafistes, les wahhabites, les malérites, les différentes interprétations de l'islam, la commission d'enquête n'avait pas vocation à faire l'éducation des députés sur le sujet.

Par ailleurs, la lecture des comptes rendus montre un élément assez troublant : les députés n'ont pas travaillé.

Plusieurs professeurs d'université se sont vu demander s'ils avaient constaté un entrisme islamiste au sein des partis politiques, alors même que ce n'est pas leur sujet de recherche.

Des journalistes au jugement biaisé

Nora Bussigny et **Omar Youssef Souleimane** ont tous les deux écrit un livre sur les liens supposés entre La France Insoumise et les mouvements islamistes.

Dans l'ouvrage de la première, il s'agit surtout d'une compilation de ses articles parus dans le Point, agrémentés de quelques réflexions personnelles, le tout enrobé d'une immersion dans des manifestations de soutien à Gaza. Le problème est que le livre confond deux éléments : les mouvements islamistes d'un côté et le soutien à la Palestine. Or, si le second élément peut donner lieu à la sortie du bois des premiers, ce sont bien deux éléments distincts. Quant aux preuves matérielles à proprement parler, il n'y en a que très peu.

Quant au second, il faut arriver à 80 % de la lecture du livre pour trouver des éléments concernant directement La France Insoumise, mais, il s'agit d'éléments qui ont déjà été mis en avant dans la presse et qui concernent principalement Rima Hassan. Le reste de l'ouvrage est un agrégat d'histoires personnelles et de notices sur les différents courants de l'islam radical, que l'on peut trouver sur Wikipédia.

Deux autres journalistes ont été sollicités : **Jules Laurens de Frontières** et **Erwan Seznec du Point**. Le premier a ouvertement mêlé islam et islamisme lors de son audition, au point d'être repris par le président de séance, ce qui a été assimilé à une forme de maltraitance.

Erwan Seznec est le seul qui est resté pragmatique, en expliquant qu'il pouvait exister certains éléments qui, de l'extérieur, pouvaient laisser penser qu'il y avait un entrisme, mais qui, en creusant, s'avéraient être une forme d'opportunisme politique.

Des oubliés très fâcheux

Avec gourmandise, **les députés ont souhaité auditionner Jean-Luc Mélenchon**. Qui s'est fait un malin plaisir de rappeler quelques évidences. Notamment que l'entrisme islamiste ne concerne pas que la gauche. Si le cas de **Pierre Bédier** est revenu sur la table lors des auditions, le fondateur de La France Insoumise a malicieusement rappelé que **La Manif Pour Tous s'était affichée à la fois avec des élus de droite, mais aussi des associations prônant un islam assez rigoriste**.

Curieusement, **le cas de l'UDI** a été passé sous le tapis. On peut aussi citer tous les maires, qui ont été mentionnés dans un article de la **Gazette des communes, du 25 mars 2016**.

Dans la catégorie des oubliés, on peut s'étonner de l'absence de certains intellectuels ou sachants, parmi lesquels Gilles Kepel. Si ce dernier est devenu une sorte de toutologue au fil des années, au début des années 1990, il avait signé un ouvrage mettant en avant la montée d'un certain islam radical au sein des quartiers populaires, en raison du recul des services publics, le tout avec la bienveillance des élus locaux. En 2012, il signe un autre livre, toujours sur la même thématique.

Ils auraient aussi pu solliciter deux anciens députés : **Éric Diard et Éric Poulliat, qui avaient rédigé un rapport d'enquête sur les services publics face à la radicalisation**.

Des députés qui n'ont pas travaillé

En voulant monter une commission d'enquête purement politique, Laurent Wauquiez a fait une erreur stratégique, du même niveau que celle qu'avait faite le **RN avec sa commission d'enquête sur les ingérences étrangères**.

Si certaines personnes auditionnées ont fait état de connivences de certains membres de La France Insoumise avec des personnes peu recommandables, aucune n'a été en mesure de prouver qu'il s'agissait d'une réelle conviction. Tout au plus, elles soulignent qu'il s'agit d'un opportunisme électoral, visant à flatter un électeur.

Les élections municipales de mars 2026 feront office de juge de paix en la matière.

L'arroseur arrosé

En voulant monter une commission d'enquête purement politique, Laurent Wauquiez a fait une erreur stratégique, du même niveau que celle qu'avait faite le **RN avec sa commission d'enquête sur les ingérences étrangères**.

Si certaines personnes auditionnées ont fait état de connivences de certains membres de La France Insoumise avec des personnes peu recommandables, aucune n'a été en mesure de prouver qu'il s'agissait d'une réelle conviction. Tout au plus, elles soulignent qu'il s'agit d'un opportunisme électoral, visant à flatter un électeur.

Les élections municipales de mars 2026 feront office de juge de paix en la matière.

Dans la même rubrique

Les différents services de renseignement ont été sollicités. Cependant, **l'audition la plus intéressante a probablement été celle de Bertrand Chamoulaud, directeur de la Direction nationale du renseignement territorial (DNRT)**.

Le passage le plus éclairant est celui-ci. «*Malgré les moyens et les compétences larges de la DNRT, je ne pourrai pas intervenir sur certains sujets qu'étudie votre commission d'enquête. En effet, mon service n'est pas compétent pour le suivi des représentants et des structures politiques. Ces quarante dernières années, le suivi de la vie politique par les renseignements généraux et le renseignement territorial a été progressivement supprimé : retrait en 1991 du décret autorisant le recueil d'informations sur les opinions politiques ; fin du suivi des partis politiques en 1994 ; abandon de l'activité de prévisions électorales dans les années 2000. Aujourd'hui, le suivi des partis politiques et de la sphère privée de leurs membres est formellement exclu de notre compétence.*

Depuis 1994, suite à l'espionnage du Parti socialiste, les renseignements ont l'interdiction de suivre les partis politiques. La seule chose que les services peuvent faire, c'est suivre individuellement des personnes.

Or, il y a une grande absente dans les auditions : la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques. **La seule autorité judiciaire sollicitée a été TRACFIN**.

Voici la question qui lui a été posée : «*Avez-vous constaté des liens financiers entre certains élus ou agents publics et des organisations soutenant le terrorisme islamiste ou propageant l'idéologie islamiste ?*

La réponse a été «*non*», attendu que TRACFIN a rappelé en préalable que les élus étaient des personnes politiquement exposées, dont les flux bancaires sont déjà très surveillés.

Objectif : 5100€

Montant actuel : 2255.50€

En bref

Éclairage sur les commissions d'enquête
mardi 23 février 2016

Freins à la réindustrialisation en France : le RN utilise son droit de tirage
mardi 21 janvier 2025

Commission d'enquête sur la pénurie de médicaments
mardi 24 janvier 2023

Soutenir le Projet Arcadie

Le Projet Arcadie a besoin de financement pour exister. Pour en savoir plus et le soutenir, [cliquez ici](#) ou via Donorbox si vous souhaitez faire un don défiscalisé ou directement sur la jauge.

Objectif : 5100€

Montant actuel : 2255.50€

En bref



LES BRÈVES

Lancement de la commission d'enquête portant sur les marges des industriels et de la grande distribution au Sénat

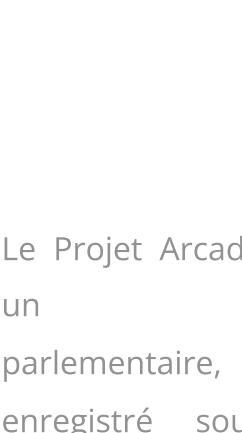
jeudi 04 décembre 2025 Tris Acatrinei 2 min read

C'est un rituel que les Français ont appris à bien connaître, en raison du COVID puis de la guerre en



Échec de la CMP sur le budget de la Sécurité sociale pour 2026

mercredi 26 novembre 2025 0 min read



Le Sénat adopte le budget de la Sécurité sociale pour 2026

mercredi 26 novembre 2025 1 min read



Vote du budget 2026 en scrutin public

mardi 18 novembre 2025 1 min read



Reprise des débats sur le budget à partir du 12 novembre

mardi 04 novembre 2025 1 min read

Le dernier rapport

Tout voir



LES RAPPORTS

Le jeu des ombres : les ingérences étrangères à ciel ouvert

lundi 11 décembre 2023 Tris Acatrinei 1 min read

En déclarant une nouvelle fois la guerre à l'Ukraine, Vladimir Poutine ne s'attendait probablement pas à ce que l'Europe s'unisse contre lui. Il nous a pris par surprise alors qu'il n'avait jamais caché ses intentions.

Les fiches de parlementaires

Vous pouvez retrouver les fiches des parlementaires, les tableaux thématiques et le moteur de recherche croisée, à [cette adresse](#).

Le Projet Arcadie est un média parlementaire, enregistré sous le numéro 0623 Z 94949 auprès de la CPPAP.

Les informations relatives au Projet Arcadie

Les informations financières du Projet Arcadie

Mentions légales

Conditions générales d'utilisation

RGPD – Données personnelles

Recrutements, collaborations et stages

Les sources du Projet Arcadie